

A LIRE DANS CE NUMERO

- La question de l'affiliation* P. 2
- Les nouveaux élus* P. 3
- Le nouveau président de la CTCC* P. 4
- Au congrès de la Métallurgie* P. 5
- Résolutions au congrès de la CTCC* P. 6
- English Section* PP. 7-8



Vol. XXXIV — No 34

Ottawa, 26 septembre 1958

AU CONGRES DE LA CTCC:

UNANIMITE SUR L'AFFILIATION

Lire en page 2

M. Roger Mathieu succède à M. Gérard Picard à la présidence de la CTCC—M. Jean Marchand, réélu par acclamation au poste de secrétaire général—M. René Bélanger élu au poste de trésorier

Lire en page 3



Le nouvel Exécutif de la CTCC photographié après les élections qui se sont déroulées samedi dernier à l'issue du congrès. De gauche à droite, on remarque MM. Angelo Forte, 5e vice-président; Mlle Jeanne Duval, 7e vice-présidente; Adrien Plourde, 4e vice-président; Jean Marchand, secrétaire général; Rosario

Gosselin, 3e vice-président; Roger Mathieu, président général; Horace Laverdure, 2e vice-président; René Bélanger, trésorier de la CTCC; Daniel Lessard, 6e vice-président; René Gosselin, 1er vice-président et M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la CTCC.

L'UNANIMITE SUR L'AFFILIATION

Le congrès de la CTCC, réunissant plus de 525 délégués officiels, a retrouvé son unité vendredi dernier à la suite d'un appel lancé par M. Gérard Picard et il a adopté une résolution à l'unanimité chargeant son comité de l'Unité Syndicale de rencontrer les représentants du Congrès du Travail du Canada en vue de négocier l'affiliation de la CTCC au CTC.

La résolution proposée par M. André Roy, président du Conseil central de Québec, et secondée par M. Gérard Picard, se lit comme suit:

"Que le congrès de la CTCC charge son comité de l'Unité Syndicale de rencontrer les représentants du CTC en vue de négocier l'affiliation de la CTCC au CTC, sous le statut d'une union nationale; "Le Comité aura toute latitude pour poursuivre lesdites négociations sous réserve d'assurer la protection des libertés syndicales;

"Le Comité présentera un rapport de ses pourparlers au prochain congrès de la CTCC".

L'unanimité

L'unanimité s'est faite sur cette proposition et les quelques orateurs qui ont adressé la parole l'ont approuvée.

Avant que la discussion ne débute sur le rapport de la Commission qui avait étudié le rapport du président général sur l'unité syndicale, M. Picard avait fait appel à la coopération de tous les délégués.

"Les travailleurs, qu'ils soient membres ou non de la CTCC, dit-il, ainsi que l'opinion publique seront intrigués de voir les dirigeants de la CTCC se montrer incapables de trouver le moyen de discuter au mérite le

problème de l'unité syndicale.

"En vue de trouver une conclusion à ce sujet, qui divise actuellement les esprits, il devrait y avoir un pacte de non-agression entre les deux groupes.

"Le congrès devrait faire confiance aux dirigeants de la CTCC pendant l'année pour reprendre leur liberté d'action après le rapport du comité de l'Unité Syndicale."

C'est à ce moment, quand allait s'amorcer sur le plancher du congrès, le débat général sur les recommandations de la Commission d'étude du rapport de M. Picard sur l'unité syndicale, que M. André Roy fit la proposition formulée plus haut.

Tour à tour les trois candidats que l'on mentionnait à la présidence de la CTCC, MM. Roger Mathieu, René Gosselin et Philippe Girard, déclarèrent appuyer cette résolution. De son côté M. René Bélanger que l'on considérait comme étant peu favorable à l'affiliation, déclara qu'il fallait faire confiance au comité d'Unité syndicale.

Le congrès a ensuite désigné un comité de 15 membres parmi les représentants du Bureau confédéral pour faire partie de ce comité. Ont été désignés: MM. René Gosselin, Jean Marchand, Armand Morin, André Roy, Camille Larocque, Roger Mathieu, Gérard Picard, Ted Payne, René Bélanger, Angelo Forte, J.-N. Godin, Adalbert April, James McCullough, Adrien Plourde et Donat Gauthier.

La professionnalité de la CTCC

Plus tôt, les délégués avaient adopté une résolution concernant la professionnalité et le nom de la CTCC. Les délégués ont convenu de prier l'Exécutif de la CTCC de poursuivre son étude sur ces sujets et d'entreprendre des consultations avec l'Episcopat de la province de Québec. On a fait valoir que le même problème de la professionnalité s'était déjà posé au sujet des coopératives et qu'après consultation avec l'Episcopat, avait opté pour la non-professionnalité. L'Exécutif de la CTCC fera rapport sur ces deux questions au prochain congrès.

Une question sur l'assurance-chômage

Q. Je suis menuisier. Il y a un an j'ai été mis à pied par mon employeur. J'ai décidé de me construire une maison pour mon propre usage avant de prendre un autre emploi. Puis-je faire porter à mon crédit le temps durant lequel j'ai travaillé à mon propre compte?

R. Seules les personnes qui travaillent en vertu d'un contrat de service ou d'apprentissage ont droit à ce que des contributions soient versées à leur égard. Quand vous travaillez à votre compte, vous n'êtes pas considéré comme sans emploi et vous n'êtes pas assurable.



Photo prise lors de l'ouverture du congrès de la CTCC, dimanche dernier alors que M. Gérard Picard a présenté son rapport sur la liberté et l'unité syndicale au Canada. On remarque, de gauche à droite, MM. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC; Gérard Picard, président général de la CTCC; Roger Provost, président de la FTQ; M. Donat Quimper, sous-ministre-adjoint du Travail; M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la CTCC et M. Horace Laverdure, président du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal.

LES LAUREATS DU CONCOURS DE LA CHANSON OUVRIERE



Monsieur Roger Mathieu présentant aux lauréats du concours de la Chanson ouvrière les prix accordés par la CTCC aux meilleurs compositeurs de chansons et de poèmes. L'on sait que ce concours avait été organisé par le Service d'Éducation de la CTCC et que les meilleures compositions ont été primées par un jury impartial et les noms des gagnants dévoilés au congrès de la CTCC. De gauche à droite, MM. Jean-Paul Robillard, qui sous le pseudonyme "Spartacus" a mérité le troisième prix pour son poème intitulé "Le monde nouveau"; René Tournier, gagnant du premier prix de \$200.00 pour sa chanson "La marche des travailleurs canadiens"; M. Roger Mathieu, président de la CTCC; Lucien Hétu gagnant du deuxième prix pour sa chanson "La marche des ouvriers"; Mlle Irma Allard, gagnante du premier prix pour les paroles d'une chanson intitulée "Miss Montréal"; M. Paul-M. Gauthier, premier prix exaequo pour les paroles d'une chanson intitulée "La chanson des ruches" et Mme Aimé Nadeau d'Asbestos, deuxième prix pour les paroles d'une chanson intitulée "Le Pater de l'ouvrier", n'apparaissent pas sur cette photo.

A L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS



L'Assurance-Vie Desjardins annonce la nomination de Monsieur Gérard Barbin au poste de directeur des Relations Extérieures.

Cette nomination fait suite à la décision de cette Compagnie Mutuelle d'Assurance sur la Vie de commanditer, cet automne, en collaboration avec les Caisses populaires Desjardins, un programme éducatif de 26 émissions d'une demi-heure sur tout le réseau français de la télévision.

Monsieur Barbin, journaliste et commentateur radiophonique, était auparavant directeur de l'information et de la propagande au Département des Pêcheries de Québec et rédacteur de la revue "Actualités Marines".

APRES L'ELECTION A LA PRESIDENCE



M. Gérard Picard, président démissionnaire de la CTCC, félicitant son successeur à la présidence, M. Roger Mathieu. MM. Mathieu et Picard sont deux confrères dans le journalisme et tous deux membres du Syndicat des Journalistes de Montréal. Monsieur Mathieu agissait comme président du Syndicat alors que M. Picard, comme simple membre, se trouvait, par ailleurs, président de la CTCC.



M. René Gosselin, candidat vaincu à la présidence, félicitant le vainqueur, M. Roger Mathieu. Tous les deux sont de bons et vieux amis. Nés tous deux à Montmagny, tous deux ont aussi milité dans les rangs de la Jeunesse Ouvrière Catholique, pour ensuite se retrouver, il y a quelques années sur l'Exécutif de la CTCC comme vice-présidents. M. René Gosselin a été réélu par acclamation, premier vice-président de la CTCC.

M. Roger Mathieu, élu président de la CTCC

M. Roger Mathieu, membre du Syndicat des Journalistes de Montréal et 2e vice-président de la CTCC, a été élu samedi dernier, président général de la CTCC, en remplacement de M. Gérard Picard qui n'a pas sollicité un renouvellement de son mandat. L'on sait que M. Picard a été élu la semaine dernière, président de la Fédération Nationale de la Métallurgie et qu'il agira comme conseiller technique de cette fédération.

M. Mathieu l'a emporté sur son unique adversaire, M. René Gosselin, président de la Fédération Nationale du Textile et sa victoire n'était pas mise en doute après la fin du débat sur le problème de l'unité syndicale. M. Gosselin avait posé certaines objections relativement aux juridictions professionnelles au moment du débat sur le problème de l'unité syndicale.

La seule nouvelle figure sur l'Exécutif est M. René Bélanger, qui a été élu trésorier de la CTCC en remplacement de M. J.-Emile Hébert. M. Bélanger, comme on le sait, est le président de la Fédération des Employés des Corporations municipales et Scolaires qui groupe plus de 60 syndicats à travers la province.

Pour sa part, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, a été réélu par acclamation à ce poste. Les vice-présidents sont les suivants: 1er vice-président, M. René Gosselin, président de la Fédération Nationale du

Textile; 2e vice-président, M. Horace Laverdure, président du Conseil central des Syndicats Nationaux de Montréal; 3e vice-président, M. Joseph Parent, président honoraire du Conseil central des Syndicats catholiques de Québec; 4e vice-président, M. Adrien Plourde, secrétaire de la Fédération Nationale de la Métallurgie; 5e vice-président,

M. Angelo Forte, vice-président de la Fédération Nationale du Vêtement; 6e vice-président, M. Daniel Lessard, secrétaire-trésorier de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie Minière et 7e vice-présidente, Mlle Jeanne Duval, présidente du Syndicat des Employés du Service hospitalier de Montréal.

Appel de la CTCC aux délégués de la Conférence du Commonwealth

Le congrès général de la CTCC s'est adressé directement aux membres de la délégation des pays du Commonwealth qui sont actuellement en conférence à Montréal pour les prier de mettre fin à l'entente sur le transport maritime.

Le télégramme adressé aux membres de la délégation canadienne ainsi qu'aux membres du gouvernement fédéral prie expressément la délégation ca-

nadienne de faire connaître aux autres membres de la conférence économique que l'opinion publique au Canada désire la fin de cette entente et prie le gouvernement fédéral de dénoncer cette entente.

L'on sait que cette entente permet, depuis 1931, à tous les navires marchands des pays du Commonwealth de pratiquer sans restriction aucune le cabotage et la navigation côtière dans les eaux territoriales de tous les autres pays membres du Commonwealth.

Or, d'après le texte de la résolution qui a été soumise au congrès de la CTCC par la section des chantiers maritimes de la Fédération Nationale de la Métallurgie, cette entente s'avère très préjudiciable au bien-être économique et social des travailleurs canadiens à l'emploi de la marine marchande, à l'emploi des chantiers maritimes canadiens et dans d'autres industries connexes.

La résolution précise que l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent au printemps 1959 est susceptible d'aggraver sérieusement cette situation déjà mauvaise.

FUMEZ UNE

Player's



LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE,
LA PLUS
SAVOUREUSE !

Injustice corrigée à la demande du congrès

A la séance de lundi, les délégués ont protesté vigoureusement contre l'attitude des autorités de l'Hôpital Général de Verdun qui avaient refusé à deux délégués la permission d'assister au congrès de la CTCC.

Le congrès a immédiatement adopté une résolution blâmant les autorités de cet hôpital pour cette attitude antisyndicale et cette violation des droits de représentation syndicale.

Un télégramme en ce sens a été envoyé aux autorités de l'hôpital mentionné en demandant la libération de ces deux délégués pour le lendemain, soit mardi.

Le lendemain, les représentants syndicaux pouvaient prendre part au congrès.

Notes biographiques de M. Roger Mathieu

Né à Montmorency, le 8 juillet 1921, c'est cependant à Québec que le nouveau président général de la C.T.C.C. vécut depuis 1922 et c'est dans la capitale provinciale qu'il a poursuivi ses études primaires.

Issu d'une famille ouvrière (son père, M. Donat Mathieu, aujourd'hui retraité, était à l'emploi de la Cie Quebec Power) c'est comme employé de commerce que M. Mathieu entra lui-même dans le monde du travail. Et c'est par la Jeunesse Ouvrière Catholique qu'il s'initia à l'action sociale.

M. Mathieu devint membre de la J.O.C. en 1936 et y occupa successivement les fonctions de président local et secrétaire fédéral pour le diocèse de Québec.

En 1941, il quittait Québec pour Montréal où il occupa les postes de secrétaire puis président national de la J.O.C. En 1944, M. Mathieu devenait travailleur de l'automobile aux usines Ford et Godfredson de Windsor, Ontario.

En 1946, de retour à Montréal, il entra au quotidien La Presse à titre de chroniqueur ouvrier, poste qu'il occupa pendant six ans, jusqu'à sa nomination comme adjoint au directeur de l'information, fonctions qu'il occupait jusqu'à aujourd'hui. M. Mathieu avait fait ses premières armes dans le journalisme comme rédacteur au mensuel Jeunesse Ouvrière, organe de la J.O.C.

Membre du Syndicat des Journalistes de Montréal depuis 1946, M. Mathieu en fut aussi le président depuis 1951 jusqu'à 1958.

En 1955, il était élu à la Présidence du Conseil Central des Syndicats nationaux de Montréal, qu'il occupa pendant un an, et à la deuxième vice-présidence de la C.T.C.C., qu'il a occupée jusqu'à son élection (d'hier) à la présidence.

Élu par le Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, M. Mathieu fait partie du Conseil municipal de Montréal (Classe C), depuis l'automne 1957.

M. Mathieu a voyagé dans la plupart des pays d'Europe occidentale en 1945, à titre de délégué de la J.O.C. Il a visité les Etats-Unis et le Mexique en 1946. Conseiller du délégué ouvrier canadien à la Conférence internationale du Travail (Genève) et délégué de la C.T.C.C. au Congrès de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens (Vevey), M. Mathieu a passé en Europe le début de l'été 1958.

M. Mathieu a épousé, en 1948, Jeanne Mailloux. Il est père de quatre enfants.



LE TEMOIGNAGE DES PERMANENTS—M. et Mme Gérard Picard recevant des mains de M. Jacques Archambault président du Syndicat des Permanents syndicaux de la CTCC, un chèque substantiel en témoignage de l'appréciation des employés de la CTCC pour le travail et la compréhension du président démissionnaire. Une démonstration semblable sera organisée par l'Exécutif de la CTCC.

Hommages à M. Gérard Picard

Avant la clôture du congrès, les délégués ont adopté à l'unanimité une résolution pour remercier M. Gérard Picard pour tous les services rendus à la classe ouvrière depuis son accession au poste de président général de la CTCC, en 1946, après avoir occupé le poste de secrétaire général du mouvement de 1934 à 1946. Il y a donc 24 ans que M. Picard occupe un poste responsable au sein de l'Exécutif de la CTCC.

Au cours de ce quart de siècle, M. Picard a été délégué par la CTCC pour la représenter sur plusieurs organismes en relation plus ou moins étroite avec le syndicalisme; tels que le Conseil d'Orientation économique de la province, les comités conjoints du vêtement pour hommes et garçons et du meuble de la province de Québec et plusieurs conseils d'arbitrage dont celui des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Pendant la guerre, M. Picard fut appelé à siéger sur des organismes aussi importants que le Conseil National du travail en temps de guerre, le Comité Consultatif du Service Sélectif national, le Conseil Canadien des relations ouvrières et le Conseil Supérieur du Travail.

Par cinq reprises, M. Picard fut appelé à remplir les fonctions de conseiller technique du délégué ouvrier canadien aux Conférences internationales du Travail à Genève.

Professeur à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval de 1954 à 1956, M. Picard a été décoré de la médaille Bene Merenti par sa Sainteté le Pape Pie XII et créé officier de l'Ordre de l'Empire britannique à la fin de la guerre.

M. Picard a épousé Mlle Marguerite Raymond, g.m.d. de Québec en 1936. De cette union sont nés cinq enfants.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole pour regretter le départ de M. Gérard Picard et souligner son dévouement inlassable et ses qualités incomparables comme négociateur syndical.

Pour sa part, le nouveau président de la CTCC, M. Roger Mathieu, a déclaré qu'il se sentait incapable de mettre sur ses épaules tout le fardeau des responsabilités qu'assumait M. Picard.

M. Philippe Girard qui a copéré avec M. Picard pendant de

(Suite à la page 6)



... aussi empruntent-ils à la banque

Quand un emprunt est conforme à une saine pratique des affaires, rien n'est plus simple que de conclure un arrangement avec une banque à charte.

Tous les jours, dans toutes les régions du Canada, les banques à charte font des avances à des cultivateurs et à des pêcheurs, à divers autres producteurs et à des industriels, ainsi qu'à des commerçants, quelle que soit l'importance de leurs entreprises. Ces avances servent au paie-

ment de salaires, à l'achat de matières premières, au paiement de frais de vente et à la satisfaction d'une multitude d'autres besoins d'ordre financier.

Le gérant de banque est sans cesse à l'affût des occasions de faire des prêts comme ceux-là. C'est sa fonction. Les prêts bancaires sont l'un des rouages essentiels du mécanisme qui procure aux Canadiens les marchandises et les services qui élèvent leur niveau de vie.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

A LA FEDERATION NATIONALE DE LA METALLURGIE



Photo prise à l'issue de l'élection des officiers de la Fédération Nationale de la Métallurgie lors du congrès qui s'est déroulé à Montréal, les 12 et 13 septembre. De gauche à droite, on remarque MM. Marcel Pépin, conseiller technique; Jacques Dion, trésorier; Philippe Lepage, 2e vice-président (section générale); Gérard Picard, président de la Fédération succédant à

Adrien Plourde; Adrien Plourde, secrétaire en remplacement de M. Onias Savard; M. l'abbé Jean-Marie Lafontaine, aumônier de la Fédération; S. Ted Payne, 3e vice-président (section des chantiers maritimes) et Gérard Hébert, 3e vice-président (section de l'aluminium).

L'action politique ignorée cette année au congrès de la CTCC

Par contre, la Fédération de la Métallurgie favorise l'action politique

Malgré le désir de plusieurs délégués au congrès de la CTCC d'engager un débat sur ce sujet brûlant, le problème de l'action politique n'a pas soulevé la moindre discussion au congrès.

De part et d'autre, partisans et adversaires de l'action politique n'ont pas ouvert la bouche quand le rapport du comité des résolutions demandait aux délégués de s'en tenir aux articles de la constitution de la CTCC qui spécifient que "la CTCC ne s'affiliera à aucun parti politique et n'appuiera aucun parti politique". Cette recommandation fut adoptée sans discussion.

L'atmosphère de la salle des délibérations du congrès était encore chargée de poudre après les quelques heures de trêve obtenue à la demande de M. Gérard Picard sur l'unité syndicale.

Une simple étincelle, comme par exemple un débat sur l'action politique pouvait raviver tous les antagonismes.

D'autant plus qu'une discussion sur la politique allait ramener en vedette certaines attitudes prises par le Congrès du Travail du Canada au sujet de l'action politique et reprouvées par plusieurs délégués. L'on sait en effet que ce mouvement syndical a nommé trois représentants pour rencontrer les dirigeants du Parti Social Démocratique pour étudier la possibilité de constituer un parti politique au pays.

Les deux résolutions traitant du problème de l'action politique avaient été présentées, l'une par le Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean et l'autre par la Fédération Nationale de la Métallurgie.

Le texte de cette dernière résolution adopté par les métallurgistes lors de leur congrès tenu la semaine précédente se lisait comme suit:

"La Fédération Nationale de la Métallurgie demande à la CTCC d'accepter l'invitation du PSD afin de participer à l'étude de la possibilité de la formation d'un nouveau parti politique canadien qui soit vraiment démocratique".

Le rapport Plourde

Les métallurgistes avaient adopté cette résolution à la suite du rapport de leur président M. Adrien Plourde.

Ce dernier qui avait traité dans son discours du problème des réformes de structures de l'action politique et de l'affiliation.

Parlant de l'action politique, M. Plourde avait déclaré que les esprits sont mûrs pour l'action politique. "L'attitude dictatoriale de M. Duplessis, le chômage, le scandale du gaz naturel, la grève de Murdochville, le "pipe line" et la crise du Moyen-Orient ont été autant de facteurs qui ont mûri les esprits vers une action politique par les syndicats ouvriers".

"Nous avons, ajoute-t-il, des gouvernements à pression, qui marchent soit au gaz, soit au pétrole. Quand aurons-nous un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple?"

"Critiquer, c'est facile, dit-il, mais nous avons les gouvernements que nous méritons. Pour démocratiser la politique, il faut s'en mêler. Il n'est pas question de s'inféoder à un parti politique nouveau ou ancien, mais d'aider à la création ou au re-

(Suite à la page 6)

M. Gérard Picard, président de la Fédération de la Métallurgie

M. Gérard Picard a été élu président de la Fédération Nationale de la Métallurgie, lors du 14e congrès de cet organisme affilié à la CTCC, tenu à Montréal, les 12 et 13 septembre.

M. Picard qui a été élu par acclamation, succède à M. Adrien Plourde qui a accédé à la charge de secrétaire de la Fédération.

Adressant la parole après son élection, M. Picard a déclaré qu'il ne venait pas remplacer M. Plourde mais qu'il venait seulement l'épauler dans la tâche de l'avancement des travailleurs de la métallurgie.

De son côté, M. Plourde a ajouté que M. Picard trouvera dans la Fédération de la Métallurgie une atmosphère sympathique et lui a promis son entière collaboration.

M. Picard agira également comme délégué de la Fédération au Bureau confédéral de la CTCC. S. Ted Payne agira comme substitut.

Témoignage d'appréciation

Avant les élections et l'arrivée de M. Picard dans la salle du congrès, les congressistes de la Métallurgie avaient adopté une résolution présentée par son comité d'organisation et de propagande qui se lisait comme suit:

Considérant le travail remarquable accompli au sein de notre mouvement par le confrère Gérard Picard durant les onzes dernières années, alors qu'il était à la présidence de la C.T.C.C.;

Considérant l'expansion sans précédent qu'a connue notre mouvement durant ces années qu'il en a dirigé les destinées:

Notre Comité recommande que notre congrès regrette sincèrement la nouvelle voulant que le confrère Picard ne sollicite le renouvellement de son mandat à la présidence de la C.T.C.C., lors du prochain congrès, et que notre Fédération lui exprime tout le respect et l'admiration qu'il s'est mérités.



L'ACTION POLITIQUE...

(Suite de la page 5)

nouveau d'un parti politique qui aura des cadres démocratiques. "Un jour qui n'est peut-être pas très loin, conclut-il, nous devons améliorer le sort de nos membres, surtout sur le plan de la législation. Il faut se préparer à cette éventualité quasi certaine, car si sur le plan des conventions collectives, il est difficile de progresser, il faudra faire porter nos efforts ailleurs.

Parlant des réformes de structures, M. Plourde a réclamé une réforme des structures de la Fédération et de la CTCC.

Concernant l'affiliation de la CTCC au CTC, la Fédération considère que la CTCC devrait demander son affiliation en autant que cette affiliation permette à la CTCC d'être libre de ses structures et de conserver ses juridictions.

De la visite de Kitimat



Des représentants des Métallurgistes Unis d'Amérique et de leur syndicat de Kitimat, C.-B., ont rendu visite aux délégués du congrès de la Fédération Nationale de la Métallurgie. L'on sait que le Syndicat d'Arvida et celui de Kitimat ont tous deux le même employeur: l'Aluminum Co. Le président du Local de Kitimat a déclaré que la coopération des deux groupes de travailleurs avait été fructueuse dans le passé. De son côté, M. Plourde, a ajouté que cette collaboration serait encore plus grande dans l'avenir. Sur la photo, on remarque MM. Adrien Plourde, président du Syndicat de l'aluminium d'Arvida; Ron Freeman, président du local des Steelworkers de Kitimat; Jack Timmins, officier du syndicat et Jean Gérin-Lajoie, organisateur pour les Métallurgistes Unis dans la province de Québec.

HOMMAGES A...

(Suite de la page 4)

nombreuses années, a déclaré que les permanents syndicaux perdaient un patron, un ami, un conseiller et un père.

Il a mentionné la grande liberté d'esprit de l'ancien président général de la CTCC. On pouvait différer d'opinion avec lui, dit-il, mais il savait nous garder sa confiance dans l'exercice de nos fonctions.

Quant aux ouvriers en général, ils perdent un grand protecteur car il est l'un de ceux qui ont le plus fait pour l'avancement des travailleurs dans cette province.

Pour sa part, le secrétaire général de la CTCC, M. Jean Marchand, qui a travaillé aux côtés de M. Picard pendant plus de 15 ans, il a loué la combativité, l'éternelle jeunesse de M. Picard et sa grande capacité de travail.

De son côté, M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la CTCC, a vanté l'extrême délicatesse de l'ancien président et son grand amour de la classe ouvrière.

L'Exécutif de la CTCC s'emploiera à organiser une fête intime pour souligner le départ de son ancien président.

De son côté, le Syndicat des Permanents syndicaux de la CTCC a tenu à souligner son appréciation des bonnes relations qui ont toujours existé entre les permanents syndicaux et M. Picard, grâce à la grande largeur de vue de l'ancien président. En témoignage de reconnaissance, le Syndicat des Permanents recevait M. et Mme Picard à une réception intime vendredi soir dernier pour leur manifester leur attachement d'une façon tangible.

Appui du congrès de la CTCC aux piqueteurs de Lauzon

Le Congrès de la CTCC, dont les quelque 500 délégués se sont réunis, à Montréal, la semaine dernière, a abordé jeudi soir le problème de leurs camarades des Chantiers maritimes de Lauzon qui ont quitté le travail depuis le 18 août dernier.

Deux mille travailleurs se trouvent impliqués dans cet arrêt de travail provoqué par le refus des employeurs, la Cie Davie Shipbuilding Ltd, de considérer les réclamations syndicales relatives au salaire.

Après avoir entendu l'in-

tervention de M. Raymond Parent, délégué au Congrès, l'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

CONSIDERANT que les travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon, avec un salaire de \$1.28 l'heure pour le journalier et de \$1.61 l'heure pour l'homme de métier, sont les plus mal payés de cette industrie, au Canada;

CONSIDERANT qu'après maintes instances au cours des négociations, la compagnie Davie Shipbuilding Ltd., n'a fait aucune proposition positive;

CONSIDERANT que leur force

économique restait la seule solution efficace;

CONSIDERANT que les constructeurs de navires recevaient en 1946, à la fin du second conflit mondial, des salaires approximativement comparables à ceux de la grande industrie;

CONSIDERANT que depuis leurs conditions de salaires et de travail se sont constamment dépréciées;

CONSIDERANT que leurs revendications sont justes et raisonnables;

LE CONGRES de la C.T.C.C. accorde son appui unanime aux Travailleurs de Lauzon dans la lutte qu'ils mènent présentement.

2,000 travailleurs sans prestations à Sorel

Les délégués au congrès de la CTCC ont appris avec regret la situation lamentable de l'embauchage dans la ville de Sorel et de la région telle que leur a décrite M. Alfred Pednault, conseiller technique de la CTCC pour cette région.

Prenant la parole à titre de délégué, M. Pednault a qualifié de lamentable la situation actuelle à Sorel.

Il y a actuellement, dit-il, plus de 4,000 travailleurs qui sont sans travail. Sur ce nombre, environ 2,250 retirent des prestations et que 2,000 ne sont plus habiles à retirer des prestations parce qu'ils sont sans travail depuis plus de six mois. La situation sera encore pire cet hiver car on annonce la fermeture de la Quebec Iron and Titanium pour six mois à compter du 1er octobre.

Après avoir entendu ces remarques, le congrès a immédiate-

ment adopté la résolution suivante:

"Que la CTCC fasse immédiatement des pressions auprès du gouvernement fédéral pour que ce dernier étudie la situation économique de Sorel présentement et prenne les mesures nécessaires pour remédier à la crise du chômage à Sorel, soit en prolongeant les prestations d'assurance-chômage, en organisant des travaux ou par tous autres moyens qu'il jugera efficaces."

Le congrès en faveur de la planification économique

Les problèmes du chômage, de l'assurance-chômage, de l'exploitation de nos ressources naturelles ont retenu à plusieurs reprises l'attention des délégués au congrès de la CTCC.

Le congrès s'est déclaré opposé à l'exploitation continue et croissante de nos ressources naturelles par des intérêts étrangers qui expédient les produits bruts canadiens à l'extérieur pour y être ouverts, ce qui a pour effet de retarder notre progrès économique et industriel.

Constatant qu'une politique rationnelle, sociale et humaine est nécessaire en ce qui concerne nos ressources naturelles, principalement, les mines, les pulperies, la forêt, les ressources hydrauliques, le congrès a décidé de demander au gouvernement provincial d'instituer une commission de planification économique dont les fonctions seraient les suivantes:

a) à veiller à la conservation de nos ressources naturelles et à leur exploitation rationnelle (en particulier dans les

mines et les entreprises forestières) dans l'intérêt de la population québécoise,

b) à conseiller le Gouvernement provincial sur le remplacement des monopoles dans le secteur des ressources naturelles par des entreprises étatisées, en régies autonomes, socialisées, coopératives ou co-gestionnaires,

c) à stimuler l'établissement d'industries pour la transformation de nos produits miniers, particulièrement de notre minerai de fer de l'Ungava.



Organe officiel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur:
FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227, boul. St-Laurent,
Montréal • DU. 7-3701

Abonnement un an, \$1.50
le numéro, 5 cents

Publié par la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (CTCC) et imprimé par "Le Droit", 375 rue Rideau, Ottawa, Ont.

89 IMPRIMERIES ALLIÉS

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa

Fernand Pion

Courtier d'assurances

590 CADILLAC, Montréal (5)

Tél.: bureau VI. 9-2121
domicile CL. 9-2839

Negotiations At Canadian Vickers

Offer Of "New Deal" By Vickers Proves To Be A "Raw Deal"

Union members decide to go to conciliation and arbitration if necessary if pension plan is turned down by the company — Vickers insists on maintaining substandard wages and working conditions — Trying to force workers to accept conditions of the past.

At a specially called meeting held in the union hall on Monday, September 8, members of the National Union of Vickers Employees, CCCL, unanimously adopted the following decision:

1. Submit to company a pension plan suitable for workers in the marine division for negotiation and incorporation into the new labor agreement.

2. To proceed to conciliation and arbitration if found necessary.

Every so often some company "expert" gets a real brilliant inspiration.

This brain wave will either speed-up production, increase efficiency, reduce wages, lay-off men or achieve a combination of all these.

During contract negotiations this year the company claimed inability to pay decent wages.

And Canadian Vickers Limited is so poor they cannot reduce hours of work with the same take-home pay, they cannot increase wages, they cannot give additional paid holidays.

The company claims that it is as poor as the proverbial church mouse, notwithstanding

the fact that its overhead doubles the cost and number of production workers.

On certain clauses in the collective labor agreement company spokesmen offers a "New Deal".

The story of 1952 and 1957 is being repeated. The C.C.C.L. members in the marine department at Canadian Vickers Limited are in a struggle for contract renewal and even the maintenance of certain gains obtained at great sacrifice to workers in the past.

Canadian Vickers this year is demonstrating over again its determination to maintain sub-standard wages and working conditions for which it has long been reputed and is trying to force the marine workers to accept conditions under which they suffered in the past.

The philosophy is not new at Canadian Vickers Limited and illustrates how, in fact, economic dictatorship considers profits as the sole aim of production without regard to human interests.

This is the basis of policy at Canadian Vickers Limited in respect to the rights of the workers to a decent standard of living.

It is the sole legislator, judge and executor.

It is so convinced that it is

beyond error that it refuses parity of wages and working conditions for the same work being done in other shipyards throughout Canada.

Much publicity has been given the existing pension plan at Canadian Vickers but little has been done to explain the real value of this plan to the workers.

The National Union of Vickers Employees has, through the services of a consultant obtained the facts concerning the plan and its application.

The consultant, Mr. Gerard Duguay, was present at the special meeting held September 8 in the union hall and explained in full how this plan, if obtained would really affect the marine workers at Canadian Vickers Limited.

The time for action is now!

On the important question in relation to a pension plan, as well as many other problems union members cannot be divided.

Remain united and determined to secure parity of wages and working conditions with other shipyard workers in Canada.

Determination and solidarity will see us through as it has in the past when dealing with contract negotiations with Canadian Vickers Limited.

The Retiring President, Mr. Gerard Picard

Mr. Gerard Picard, president of the CCCL since 1946 stepped down at the CCCL convention held last week in Montreal in favor of Roger Mathieu who defeated Rene Gosselin.

Before the convention, Picard has stated that he would refuse renomination "to keep the movement democratic" through rotation and replacement of officers.

The day preceding the convention opening, Picard was elected president of the National Federation of Metal Trades, a CCCL affiliate of aluminum, automobile and shipyards workers. He succeeds Adrien Plourde, who was elected secretary.

Gerard Picard, born May 27, 1907 in Stratford Center, Wolfe County, in Quebec's Eastern Townships, took a commercial course at LaRocque Academy, Sherbrooke, the classical course at the Petit Seminaire of Quebec, and his law course at Laval University.

He was a reporter for "L'Evenement", Quebec morning daily, and "L'Action Catholique", Quebec afternoon daily.

Picard was elected general secretary of the CCCL in 1934, keeping up his newspaper writing until 1937.

In 1946, he was elected national president of the CCCL. He is a member of the Canada Labor Relations Board, was a member of the National War Labor Board, of the National Selective Service Advisory Committee and of the Superior Labor Council of the Province of Quebec.

Picard was technical advisor to the workers' delegate at the ILO conference in 1936, and served in the same capacity at ILO conferences in 1946, 1950, 1954 and 1956.

He was a professor in the faculty of social sciences (Industrial Relations Department) at Laval University from 1954 to 1956.

Picard received the OBE at the conclusion of the second world war, and was decorated with the "Bene Merenti" medal by Pope Pius XII.

The retiring president married the former Marguerite Raymond, R.N., on May 23, 1936. The Picards have five children, four girls and one boy.

CCCL Asks To Antiquate Commonwealth Shipping Act

Delegates attending the 38th annual convention of the C.C.C.L. in Montreal called upon the Canadian representation attending the Commonwealth Trade and Economic Conference meeting in Montreal to put an end to a regulation which permits other Commonwealth vessels to trade in Canadian coastal waters.

S. Ted Payne, vice-president of the National Metal Trades Federation told the delegates during a convention session that under a Commonwealth agreement existing since 1931, vessels of any Commonwealth nation may navigate for trade purpose in Canadian waters without restrictions.

Mr. Payne said it had become harmful to Canadian shipping trade, especially since it was contributing to the whittling down of Canadian ships.

He declared that the sale of the Canadian National (West Indies) steamships to Cuban interest for the sole purpose of ending a labor wage dispute.

Canada's loss.

Mr. Payne added that the sale of the C.N. ships represented a tremendous loss of trade and labor to Canada.

He also said that the sale had greatly reduced the nation's ship-building potential in which most tradesmen participated.

Michel Chartrand, C.C.C.L. organizer, said the sale of the Canadian vessels means that Cubans and not Canadians would reap the benefit of all West Indies shipping trade when the St. Lawrence Seaway is opened

next year.

The sale, he added, has contributed to Canada's present unemployment situation because it affected seamen as well as shipyard builders, longshoremen and truckers.

Do Not Fear Affiliation, Canon Henri Pichette Advises

The Chaplain General of the C.C.C.L., Reverend Canon Henri Pichette, told delegates attending the 38th annual convention of the union that fear is no reason to reject affiliation with the Canadian Labor Congress.

Addressing the convention, Canon Pichette said that certain groups within the organization had manifested fear of the affiliation.

The Chaplain said "A number of delegates were apprehensive that such an affiliation would result in a new alignment of forces which could compromise the unity of the C.C.C.L. and eventually overcome the modern thinkers whose aim was harmony within provincial labor ranks."

He said everyone should be given the opportunity to explain his position and hear the views of others.

It was necessary to study the advantages and risks of such an affiliation. It was not sufficient to merely stress the advantages of unity among Canadian workers.

Low Wages Cause Of Huge Labor Turnover In Hospitals

Speaking to convention delegates, Jacques Archambault, of the Service Employees Federation, C.C.C.L., said that low wages and unfavorable working conditions have resulted in a 400 per cent employee turnover in certain Quebec hospitals.

Mr. Archambault said that in certain hospitals administered by religious bodies employees were not covered by industrial accident insurance.

He also claimed that hospital rates were higher for persons covered by hospitalization plans than for those who pay cash.

He said that while the average cost per day for a patient in hospital was \$14.00, hospital authorities claimed that 60 per cent of this amount goes to labor.

"This is ridiculous" said Mr. Archambault "because woman workers are paid \$34.00 and men \$40.00 for a 48-hour work week".

Mr. Archambault called for a public inquiry into wage and working conditions in Quebec hospitals and hospital rates.

Another resolution adopted by convention delegates was that the C.C.C.L. take the necessary steps to secure the adoption of compulsory education legislation for children up to the age of 16 in the Province of Quebec.

The convention also called for income tax exemption for all students.

The Many And The Few

WASHINGTON (PAI) — Who owns America's corporations? Senator William Proxmire (D., Wisc.), quoting a letter from the Department of Treasury, answered this question during the last days of the 85th Congress.

Proxmire said the Treasury had informed him that "less than one per cent — in fact, .64 per cent — of the families in America own 80 per cent of the stock in American corporations". It's not hard to figure out how few people are getting the gravy.

The CCCL Convention Instructs Its Labour Unity Committee To Negotiate Affiliation

The CCCL convention held in Montreal last week passed unanimously a motion approving the affiliation in principle of the CCCL to the CLC and instructed its Labour Unity Committee to negotiate affiliation under the status of a national union.

The motion was voted unanimously after the CCCL convention has been split down over the issue from Sunday to Friday last week.

The resolution on the question of affiliation read as follows:

1—That the present C.C.C.L. convention instruct its unity committee to meet representatives of the Canadian Labor Congress in order to negotiate an affiliation of the C.C.C.L. with the C.L.C. with the status of a national union.

2—That the committee have all the latitude to carry on the said negotiations, subject to safeguarding of trade union freedoms.

3—That the committee submit at next year's annual convention a report of its discussion with the C.L.C.

Resolutions

Before adjournment a delegate representing the shipyard workers at Sorel reported that the employment picture in Sorel for next winter was extremely poor.

A spokesman for the delegation said that at Marine Industries where normally 2,300 are employed, only 400 men are at work.

At Sorel Industries, the employment figure had dropped from 1,100 to 250 and the plant at Quebec Iron where 400 are normally employed, had closed down.

He also said that the tying up of lake boats for the winter would result in between 5,000 and 6,000 more men being without work.

The delegates unanimously approved a resolution suggesting that a maximum penalty of \$1,000,000 instead of the present \$10,000, be imposed on firms convicted of violating regulations of the Combines Investigation Act.

The delegates said that in their opinion the \$10,000 penalty for such offenders was ridiculous.

One of the main issues on which members appeared to be divided is the elimination of the word "Catholic" from the union's title.

S. Ted Payne, first vice president of the National Metal Trades Federation, said the word frequently gave prospective members the wrong impression of the character of the organization.

Mr. Payne thought the word should be replaced or changed in accordance with the suggestion made by Mr. Gerard Picard.

He recommended that the constitution be changed regarding the organization's name in order that the C.C.C.L. would be recognized as a Canadian labor body.

Adelbert April, of the Quebec Shoe Workers Federation, said he was against elimination of

the word as it was the basis of the whole organization since its foundation in 1900 after a stubborn strike in Quebec City.

Mr. Picard thought it strange that the Quebec Shoe Workers' Union never itself included the word "Catholic" in its title.

The convention voiced opposition to the unemployment insurance allowance becoming a "strike fund".

Leading the opposition against

a resolution was Mr. Jean Marchand, general secretary of the C.C.C.L., who emphasized that the funds should be used neither for strike nor for political purposes.

"Unemployment insurance allowances belong rightfully to the workers and labor should have no hand in taking it away from them and using it for other purposes", said Mr. Marchand.

Mr. Roger Mathieu

Chosen To Head CCCL

Last Saturday morning the closing session took place of the 38th annual C.C.C.L. convention held in the Sheraton-Mount Royal Hotel in Montreal with election of officers for the coming year being chosen.

Heading the C.C.C.L. are Roger Mathieu, president, Rene Gosselin, first vice-president; Horace Laverdure, second vice-president; Rosario Gosselin, third vice-president; Adrien Plourde, fourth vice-president; Angelo Forte, fifth vice-president; Daniel Lessard, sixth vice-president and Miss Jeanne Duval, seventh vice-president.

Mr. Jean Marchand remains as general secretary with Rene Belanger being elected as treasurer.

Economist Backs Higher Wages As Solution To Recessions

Professor Summer H. Slichter, a leading business economist attached to Harvard University has given support to the contention of organized labor that higher wages are the way to end economic slumps.

His most recent analysis of this point appears in Slichter's regular monthly article in the Japanese publication "Nihon Keizai Shimbun".

The economist said the rise in wages all through the slump was the most important single force in bolstering personal incomes, hence the higher total of personal consumption. Almost all analysts are agreed that the strength of incomes was the most important single factor in preventing the recession from generating a severe downward spiral in the economy.

Slichter contends that the behaviour of wages in the American economy was a hitherto unrecognized force working against slump.

The almost unanimous position of conservative economists has been to reject labor's argument that higher wages were the way out of a slump.

Professor Slichter's analysis puts something of a check in that front.

Metal Trades Federation Elects Gerard Picard As President

Mr. Gerard Picard, a lawyer and former general president of the C.C.C.L. for the past 11 years has been elected president of the National Metal Trades Federation, C.C.C.L.

Mr. Picard has been actively identified with the Province of Quebec labor syndicate movement for over 25 years and served as C.C.C.L. general secretary before becoming president of the union.

Prior to the annual convention

held in Montreal from September 14 to 21 Mr. Picard announced he would not seek reelection as president.

He has been technical councillor of the National Metal Trades Federation for many years.

The Federation bargains for

SHIPYARD NEWS & VIEWS

Re-hiring to begin soon.

According to information furnished this column from a reliable source, a company spokesman said last week that re-hiring should begin within the next two weeks.

A delegation from Ottawa government circles visited Vickers last week and toured the yard and shops on an inspection tour.

Work on the ice breaker or no 272 as she will be known until launching is scheduled to begin within two weeks.

And the keel-laying for no 273 destroyer escort vessel will begin early in October. When this latter vessel is completed she will be christened the "MacKenzie" and is due to be commissioned in 1962.

C.C.C.L. annual convention.

Delegates named to attend the annual convention of the National Metal Trades Federation and the annual convention of the C.C.C.L. union which opened on Sunday last September 14 were Yvon Gaudreault, president of the National Union of Vickers Employees, Matthew Della Malva vice-president, Roch Lachance, recording secretary, Lucien Desaulniers, treasurer and Emile Sawyer, director.

Special meeting.

Monday September 8 a special membership meeting was held in the union hall with a large crowd of members in attendance.

The meeting was called to allow members to hear a pension plan expert discuss different plans which have been put into effect in different industries.

In the Province of Quebec.

The expert, Mr. Gerard Duquay addressed the meeting and answered many questions which were asked by members attending the meeting.

M.B.A. meeting.

The regular monthly meeting of Canadian Vickers Mutual Benefit Association was held last week and it was decided to call

over 16,000 workers in Quebec's aluminum, shipyard and mining industries.

Mr. Picard practised law before entering the labor movement. In his new post as president of the National Metal Trades Federation, Mr. Picard faces the task of achieving a settlement in the Davie Shipbuilding and Ship Repairing dispute when 2,000 workers are asking for increased wages and improved working conditions.

another meeting at a later date to discuss plans for the annual Christmas Tree Party.

Another item on the agenda which came up for discussions was the formation of a Badminton League in which hourly-rated employees were invited to participate.

Up to the present time only members of the office staff have played in the league but any hourly-rated worker is welcome to play in the league.

Those interested to take part in this popular sport are asked to contact J. Rae of the office staff.

This shipyard pays decent wages

Union workers at the birthplace of the atomic submarine — the Electric Boat Division of the General Dynamics Corporation of Groton, Conn. voted last week to accept a new collective labor agreement calling for wage boosts of from 30 to 35 cents an hour.

The agreement also calls for additional wage increases for certain tradesmen, added benefits in a medical care plan, nine paid holidays and many other improvements in grievance and seniority clauses.



CIGARETTES
EXPORT "A"
BOUT FILTRE